

ÉTUDE EXPLORATOIRE

SUR L'IMPLICATION DES MUNICIPALITÉS FRANCOPHONES DANS LA PROMOTION
ET L'OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT 2016



PGF CONSULTANTS INC.

202-291, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E5

Benoît Hubert, président
Tél. : (613) 241-2251 Poste 237
Télec. : (613) 241-2252
BHUBERT@PGF.CA

Ce document est financé par
Santé Canada dans le cadre de la
Feuille de route pour les langues
officielles du Canada 2013-2018 :
éducation, immigration, communautés.

Les vues exprimées dans ce
document ne reflètent pas
nécessairement celles
de Santé Canada.



**MOUVEMENT ACADIEN
DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**



TABLE DES MATIÈRES

1

INTRODUCTION

- 1.1 Mandat 2
- 1.2 Méthodologie et organisation du document 3

2

CONSTATATIONS

- 2.1 Constats issus du sondage
en ligne et des groupes de discussion 6
- 2.2 Conclusion 18

3

ANNEXES

- 3.1 Tableaux de l'enquête en ligne 19
- 3.2 Guide d'entretien téléphonique 23

1 INTRODUCTION

1.1 MANDAT

En janvier 2015, la Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick (SSMEFNB), en collaboration avec le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick (MACS-NB) et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) décide d'entreprendre une étude exploratoire sur l'implication des municipalités francophones dans la promotion et l'offre de services de santé et de mieux-être en français au Nouveau-Brunswick.

PGF Consultant a été retenu pour mener cette étude exploratoire qui ultimement devait identifier des stratégies pour augmenter l'implication des municipalités dans la promotion et l'offre de services de santé et de mieux-être en français dans la province.

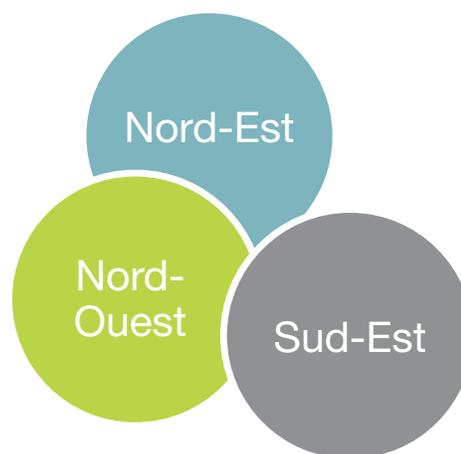
1.2 MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION DU DOCUMENT

PGF rencontra dans un premier temps la SSMEFNB et le MACS-NB pour mieux encadrer la démarche à entreprendre, c'est-à-dire comprendre la contribution attendue de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, proposer un échéancier et bien saisir les besoins.

Après avoir passé en revue la liste des municipalités membres de l'AFMNB, neuf (9) municipalités ont été choisies comme premiers sujets pour l'étude. Ce choix était basé sur deux critères, soit leur taille et leur localisation géographique. Ainsi les municipalités ont été regroupées en trois catégories selon leur taille, soit :



De plus, les municipalités ont été regroupées selon trois régions géographiques, soit :



Le choix de ces trois régions a été fait en fonction du fait que, selon les données de Statistiques Canada - Recensement de la population de 2006, 90% de la population du Nouveau-Brunswick, dont le français est la première langue officielle parlée, réside dans ces trois régions.

Ici-bas sont présentées les municipalités retenues comme premiers sujets de l'étude et avec qui des entrevues téléphoniques ont été organisées. Les entrevues téléphoniques furent conduites avec le responsable ou la personne la plus informée du dossier du mieux-être (ou des loisirs dans plusieurs cas) de la municipalité. Ainsi des entretiens

téléphoniques ont été conduits avec toutes les municipalités, sauf avec la municipalité de Dalhousie. L'intention de cet exercice était de circonscrire la place de la santé et du mieux-être dans les planifications et les projections des municipalités afin de mieux comprendre l'implication réelle des municipalités en matière de santé et de mieux-être en français.



MUNICIPALITÉS RETENUES POUR L'ÉTUDE

	Plus de 7 000 habitants	Entre 7 000 et 3 000 habitants	Moins de 3 000 habitants
Sud-Est	Dieppe	Shediac	Bouctouche
Nord-Est	Bathurst	Tracadie	Petit-Rocher
Nord-Ouest	Edmundston	Dalhousie	Saint-Quentin

Les municipalités interviewées ont partagé plusieurs types de documents lors des entrevues téléphoniques, par exemple le plan de développement municipal, la politique sur les sports, et autres documentations liées à la promotion et l'amélioration du mieux-être des citoyens. Ces documents ont été étudiés pour les fins de cette étude.

En se basant sur les informations obtenues lors des entrevues téléphoniques, PGF a élaboré un questionnaire, accessible en ligne, destiné à l'ensemble des 53 municipalités membres de l'AFMNB. L'objectif du questionnaire était d'approfondir les pistes obtenues lors des entrevues téléphoniques quant à l'implication réelle des municipalités dans le secteur de la santé et du mieux-être et la nature de ces implications. Sur les 53 municipalités membres, 25 ont répondu au sondage donnant un taux de réponse de 47%.



Le sondage a notamment abordé les thèmes suivants :

- Infrastructures des municipalités;
- Services et programmes de santé et mieux-être;
- Incitatifs pour les professionnels de la santé;
- Appui aux services de santé curatifs;
- Structure de gouvernance et santé et mieux-être;
- Obstacles à l'offre de services de santé et de mieux-être;
- Collaboration et partenariat dans le secteur de la santé et du mieux-être.

Suite à la distribution du sondage, les données recueillies ont été analysées pour déterminer l'importance réelle accordée au volet de la santé et du mieux-être dans les opérations des municipalités, ainsi que pour évaluer les possibilités de collaboration entre municipalités.

La première partie du rapport présente les résultats du sondage en ligne. Une analyse des résultats pour chacune des questions du sondage est présentée, qui intègre à la fois les réponses obtenues du sondage en ligne, ainsi que celles provenant des entrevues téléphoniques. La deuxième partie du rapport présente certaines recommandations émises, suivies d'une conclusion.



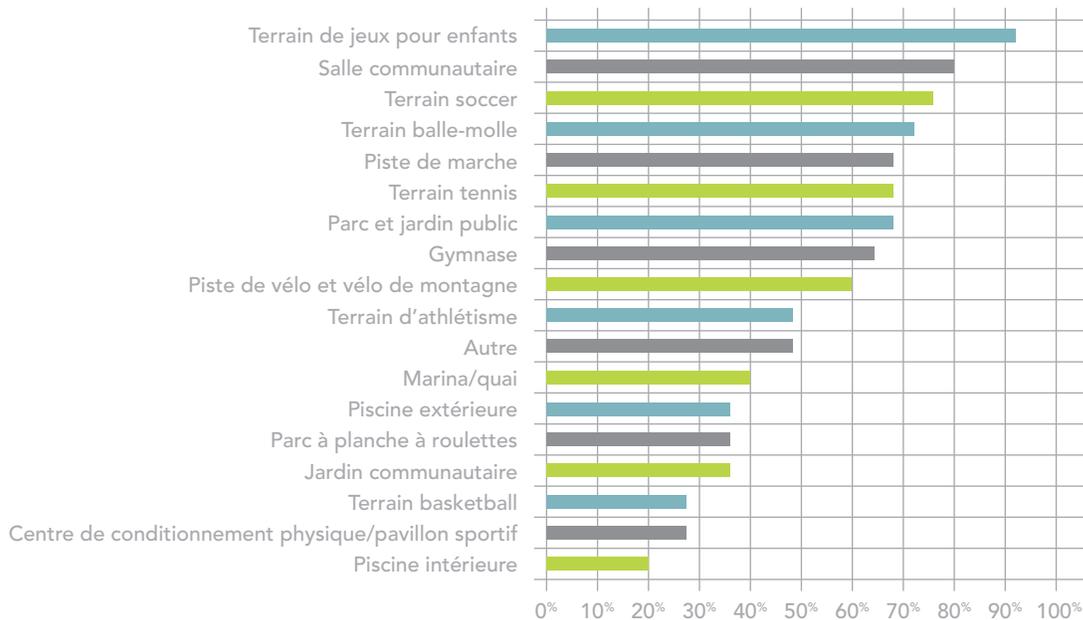
2

CONSTATATIONS

2.1 CONSTATS ISSUS DU SONDAGE EN LIGNE ET DES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

Cette section présente les résultats du sondage en ligne et des entrevues téléphoniques. Les réponses au sondage en ligne sont présentées sous forme de graphiques. Les pourcentages illustrés dans les graphiques représentent la proportion des municipalités ayant sélectionné les choix de réponse proposés. Puisque les entrevues téléphoniques touchaient essentiellement aux mêmes thèmes que ceux du sondage en ligne, les données obtenues lors des entrevues téléphoniques sont intégrées dans l'analyse qui suit.

INFRASTRUCTURES DONT DISPOSENT LES MUNICIPALITÉS



Les municipalités détiennent une grande variété d'infrastructures contribuant à l'amélioration et à la promotion de la santé et du mieux-être. 40% des municipalités ont, entre elles, 11 des 17 infrastructures proposées dans le choix de réponses à la question.

Les terrains de jeux pour enfants sont les infrastructures les plus fréquentes (92%) dans les municipalités et les centres de conditionnement physique et les piscines intérieures les moins fréquentes, représentant respectivement 28% et 20%. 40% des municipalités indiquent aussi détenir une marina ou un quai, ce qui s'explique étant donné que plusieurs des municipalités sondées se

trouvent le long des côtes. Il faut aussi noter que dans les autres réponses obtenues, les arénas et patinoires (intérieures et extérieures) ont été énumérés 8 fois, ce qui correspond à 32% des municipalités.

De plus, d'autres infrastructures ont été inventoriées tant dans le sondage en ligne que lors des entretiens téléphoniques, telles que centre de curling, piste de ski de fond, complexe d'urgence (pompiers et ambulance), golf, parc écologique, piste de VTT, sentiers multifonctionnels, terrain de hockey sur gazon, terrain de football, terrain de soccer intérieur et aire de jeux pour aînés.

SERVICES OU PROGRAMMES DE SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE OFFERTS PAR LES MUNICIPALITÉS



Le présent graphique nous indique que 84% des municipalités ayant répondu au sondage mettent à la disposition de leurs citoyens les infrastructures de la ville. 40% veillent à l'éducation des citoyens en matière de santé et de mieux-être en offrant des ateliers ou conférences sur ces thèmes.

Les municipalités offrent aussi des programmations de sports et loisirs destinés aux jeunes (48%) et aux aînés (40%).

Seulement 16% des municipalités ayant répondu mettent à la disposition de leurs citoyens des professionnels de la santé spécialistes en sport et santé.

Les entretiens téléphoniques confirment les réponses obtenues dans le sondage en ligne. En effet, toutes les municipalités interviewées offrent des activités de sports et loisirs pour la plupart gratuitement, ou à moindre coût. Par exemple, l'une des municipalités, par le biais d'un regroupement de médecins bénévoles, offre une programmation « Prescription-Action » complètement gratuite. De même, une autre municipalité offre l'accès à son centre de conditionnement physique gratuitement à ses citoyens.

Plusieurs villes ou villages participent aussi activement à l'organisation et à la coordination de

festivals et événements tels que le Carnaval d'hiver, la semaine de relâche de mars, les Jeux canadiens pour les 55 ans et plus, les Jeux canadiens de la francophonie, des mois consacrés aux sports, etc.

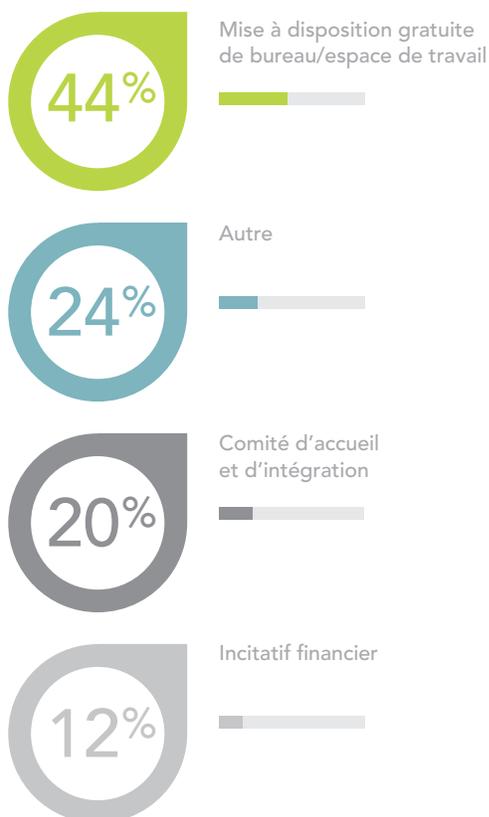
Qui plus est, les municipalités appuient, soit financièrement, administrativement ou par le prêt de leurs infrastructures, les associations et organisations de leurs milieux. Certaines d'entre elles offrent même des conférences sur le thème de la santé, par exemple « motivation, stress et santé » ou encore des séances de prise de pression artérielle en collaboration avec le programme d'infirmier sur place ou des cliniques de sang.

TYPES DE DEMANDES QUE REÇOIVENT LES MUNICIPALITÉS DE LA PART DES CITOYENS EN TERMES DE SERVICES DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE ADDITIONNELS

Selon les réponses à cette question ouverte, les demandes que reçoivent les municipalités de la part de leurs citoyens sont variées. Ainsi semble-t-il y avoir des demandes pour un recours à des services de santé primaire et des médecins.

D'autres demandes sont axées vers les infrastructures telles que l'ajout de centres de conditionnement physique et de gymnases, de pistes de marche et d'activités pour les aînés. Les municipalités reçoivent aussi des demandes d'aide financière de différents organismes communautaires.

ACTIVITÉS/INITIATIVES POUR RETENIR OU INCITER LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ À OFFRIR LEURS SERVICES



Une proportion considérable des municipalités ayant répondu au sondage en ligne déploient des efforts pour inciter les professionnels de la santé à y offrir leurs services. 40% des municipalités mettent gratuitement à la disposition de ces professionnels des espaces de bureaux ou de travail. 12% d'entre elles vont même jusqu'à offrir des incitatifs financiers.

Parmi les autres incitatifs, on retrouve :

- Collaboration avec Expansion Dieppe;
- Encouragement auprès des citoyens à utiliser les services présents dans la localité;
- Espaces de bureau à prix peu élevé

Lors des entretiens téléphoniques, plusieurs municipalités ont aussi mentionné l'utilisation d'incitatifs pour inviter les professionnels de la santé à y offrir leurs services. L'une d'entre elles a mentionné envoyer des lettres de promotion de la ville à des médecins. Une autre a répondu offrir un dédommagement des coûts de déménagement pour les professionnels de la santé et une autre a indiqué travailler avec les cliniques pour faciliter leur transition.

SERVICES DE SANTÉ CURATIFS



80%
NON



20%
OUI

La grande majorité des municipalités ayant répondu n'offrent pas de services de santé curatifs.

Cependant, lors des entretiens téléphoniques, certaines municipalités ont affirmé appuyer les services de santé curatifs, soit par des appuis financiers aux organismes qui œuvrent en santé mentale ou encore dans le soutien émotionnel tel que « Relais pour la vie » et « Alcool anonyme ». Une municipalité a indiqué soutenir financièrement le programme d'activités physiques pour personnes diabétiques. D'autres municipalités prêtent leurs infrastructures pour des programmes de réadaptation cardiaque et à des groupes de soutien émotionnel.



GOVERNANCE MUNICIPALE ET ENTITÉ ŒUVRANT À LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE



48%
NON



52%
OUI

Près de la moitié des municipalités ayant répondu disent avoir au sein de leur structure de gouvernance municipale une entité responsable de la promotion de la santé et du mieux-être auprès des citoyens.

Voici quelques exemples de ces entités :

- Comité formé avec le maire
- Comité récréatif et culturel
- Commission des loisirs
- Comité de développement et de mise en place d'une stratégie sur le mieux-être à Dieppe
- Département de loisirs
- Département des Loisirs et Mieux-Être; Commission de la vie active et volet MADA; Commission de la Culture; Commission de l'Environnement.
- Participation au conseil responsable des activités de loisirs et culture ainsi qu'au comité de l'hôpital; ces deux membres veillent à promouvoir la santé et le mieux-être.
- Saint-Quentin en mouvement

Les entretiens téléphoniques ont confirmé que les municipalités ont des entités, sous une forme ou une autre, qui s'occupent directement ou indirectement du secteur de la santé et du mieux-être de leur ville. Les entités qui ont été mentionnées sont les suivantes : « Commission de la vie active et loisirs », « Regroupement de professionnels de la santé sous la tutelle du maire », « Département des loisirs et du mieux-être ». Leurs responsabilités semblent varier du simple maintien des infrastructures municipales à la promotion de l'activité physique et de la vie saine.

LA PLACE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE



36%
NON

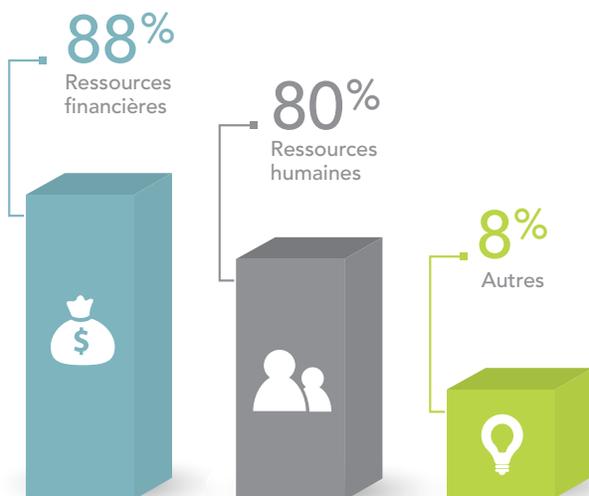


64%
OUI

La place de la promotion de la santé et du mieux-être dans les plans de développement des municipalités ayant répondu prend plusieurs formes. En voici quelques exemples : budget destiné à la promotion de la santé et du mieux-être, priorisation de la santé et du mieux-être, mise en œuvre d'un plan directeur en matière de loisirs 2012-2021 incluant le développement d'une stratégie sur le mieux-être et mise en place d'une programmation de loisirs pour tous les âges. L'une des villes a pour sa part un volet de son plan stratégique destiné aux « Services aux citoyens et aux citoyennes » et dans ce volet, l'un des buts est de « Favoriser une bonne qualité de vie et le mieux-être ».

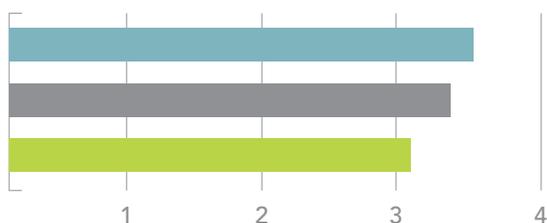
Les entretiens téléphoniques indiquent que la plupart des municipalités accordent une place à la promotion de la santé et du mieux-être dans leur plan de développement, parfois de manière plus formelle et parfois moins. Deux des municipalités interviewées ont répondu avoir un plan stratégique dans lequel se trouve un but lié à la santé et aux mieux-être (« Favoriser une bonne qualité de vie et le mieux-être » et « Promouvoir pour tous un style de vie actif »). Quelques autres municipalités ont pour leur part des politiques liées aux sports et aux activités physiques. Finalement, une autre des municipalités possède un « plan vert » dans lequel existe une politique pour encourager le mieux-être et l'impact sur l'environnement.

PRINCIPAUX OBSTACLES À L'OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE



Les ressources financières et humaines sont identifiées comme étant les principaux obstacles à l'offre de services de santé et de mieux-être dans les municipalités. Autres que ces deux facteurs, la petite taille d'une municipalité et les débuts d'une nouvelle gouvernance municipale ont aussi été identifiés comme des obstacles à l'offre de services de santé et de mieux-être dans les municipalités.

IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE



3.54

Les citoyens utilisent les installations et les infrastructures de la municipalité pour des activités de santé et mieux-être

3.37

Les citoyens utilisent les services de santé et de mieux-être offerts par la municipalité

3.09

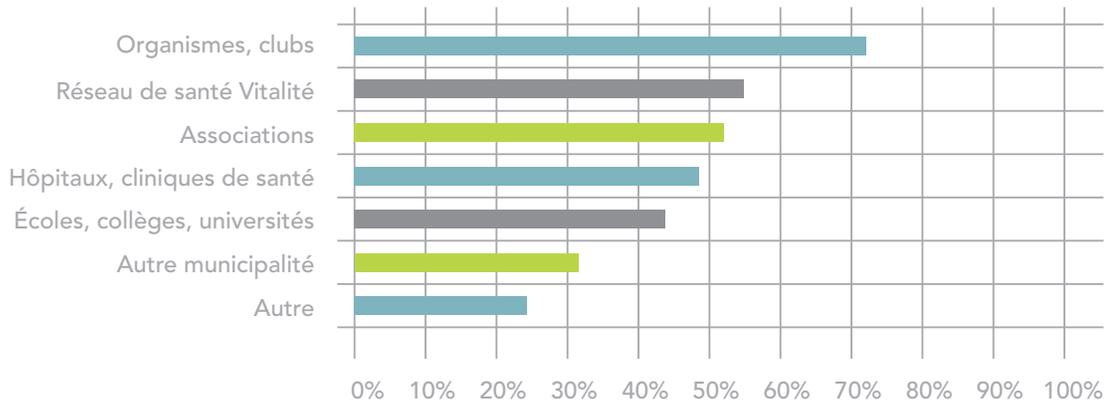
Les citoyens contribuent volontairement (bénévolat) aux activités de santé et mieux-être de la municipalité

Selon les municipalités, les citoyens utilisent autant les installations et les infrastructures municipales que les services offerts par les municipalités dans le secteur de la santé et du mieux-être.

De plus, les citoyens semblent contribuer volontairement aux activités municipales de santé et de mieux-être, participant par conséquent à l'offre de ces services.

1 complètement en désaccord • 4 complètement d'accord

PRINCIPAUX PARTENAIRES DES MUNICIPALITÉS DANS L'OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE



Les municipalités bénéficient de l'appui de plusieurs partenaires dans leur offre de services de santé et de mieux-être. Les principaux partenaires des municipalités représentant une forte proportion (72%) sont les organismes et clubs. Plus de 50% des municipalités ayant répondu indiquent recevoir l'appui des réseaux de santé et des associations. Il existe aussi une collaboration, un peu moins importante (32%), entre municipalités. Quelques municipalités ont aussi mentionné bénéficier de l'appui de la province.

PLACE DE LA COLLABORATION ENTRE MUNICIPALITÉS DANS L'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE.

Il paraît y avoir une collaboration entre les municipalités. Ainsi, certaines d'entre elles travaillent de pair avec leurs voisines pour, par exemple, développer des sentiers de pistes de marche, partager les pistes intérieures, et augmenter la visibilité et la participation aux activités. Les plus grosses municipalités indiquent partager leurs infrastructures et services avec les plus petites communautés. Il existe aussi un partage des connaissances entre municipalités qui est parfois aussi facilité par des organismes comme MADA dans le cas des Municipalités amies des aînés. Il faut toutefois noter que quelques municipalités ont signalé que peu de place est accordée à la collaboration avec leurs municipalités voisines. Ceci dit, de manière générale, les municipalités désirent accroître leur collaboration et la consolider afin de développer notamment des infrastructures en commun.

Il existe aussi une collaboration au niveau régional. Ainsi, quelques municipalités y ont fait référence en

mentionnant notamment le « Comité régional sud-est en mouvement » ou encore la « Stratégie pour la région du Haut Madawaska ».

Les entretiens téléphoniques révèlent aussi la présence d'une collaboration entre municipalités à l'aide d'organismes tels que le MACS-NB et le Réseau Mieux-être. Il existe aussi une collaboration directe entre les municipalités, surtout au niveau du partage des connaissances et des expériences. Dans certains cas, cependant, la distance géographique freine la collaboration entre municipalités.

La collaboration ne se fait pas qu'entre municipalités. Il y a aussi une collaboration entre les municipalités et d'autres organismes œuvrant dans le domaine de la santé. En effet, l'une des municipalités a indiqué travailler avec le centre hospitalier de la région pour mettre à la disposition de la population un programme de réhabilitation utilisant les infrastructures aquatiques municipales.

MESURES POUR FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE MUNICIPALITÉS DANS L'OFFRE ET LA PROMOTION DES SERVICES DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE.

Les municipalités ont exprimé le besoin d'un financement accru pour le développement de partenariats, de même que d'infrastructures régionales. Elles ont aussi souligné que la pleine municipalisation donnerait plus de force et encouragerait une meilleure collaboration entre municipalités.

Plusieurs municipalités ont mentionné l'importance d'avoir une plus grande sensibilisation aux

possibilités de collaboration à travers des plateformes et des occasions d'échange entre municipalités telles que conférences, tables de concertation et événements de réseautage.

La formation d'un comité, formé de représentants des municipalités, ou d'un centre de coordination des services et des ressources disponibles en matière de santé et de mieux-être a aussi été suggérée.



2.2 CONCLUSION

Il apparaît évident que les municipalités, toutes tailles confondues, s'investissent beaucoup dans l'offre et la promotion de services de santé et de mieux-être dans leurs villes ou villages. Que ce soit par l'offre de programmation gratuite, d'accès à des infrastructures ou d'initiatives pour encourager la venue de professionnels de la santé, chacune des municipalités sondées intervient dans la santé et le mieux-être de ses citoyens. Qui plus est, elle y accorde une grande importance et cela se reflète dans les projets futurs que ces municipalités ont définis pour ce secteur. En effet, plusieurs d'entre elles ont exprimé le désir de continuer à investir et développer leurs infrastructures, à offrir des programmations plus ciblées (programmation pour les aînés, programme maman-bébé) et diversifiées. Certaines municipalités nous ont même précisé vouloir devenir une « Ville en santé » et une autre une « Municipalité amie des aînés ».

L'ampleur de l'implication des municipalités dans le secteur de la santé et du mieux-être ne semble toutefois pas être suffisamment reconnue par les autorités supérieures. Il serait intéressant que la province utilise les municipalités comme agents pour veiller à la qualité de vie, en termes de santé et de mieux-être des Néobrunswickois et qu'elle les appuie dans leur volonté de développer ce secteur.

Les municipalités auraient avantage à officialiser la place de la santé et du mieux-être dans leur

développement futur, par exemple en en faisant un objectif de leur plan stratégique. Ceci leur permettrait de concerter leurs efforts dans ce secteur.

Le besoin d'une plus grande collaboration entre municipalités est aussi apparent. Qui plus est, les municipalités souhaitent une collaboration accrue et plusieurs d'entre elles y voient l'occasion de profiter des expériences les unes des autres, et même de construire des projets communs dans le secteur de la santé et du mieux-être. Mais pour ceci, les municipalités ont besoin de l'appui de la province, car la distance géographique entre municipalités n'est pas favorable aux partenariats. Elles ont par conséquent besoin d'un médium régional pour favoriser le développement de partenariats. Cet appui provincial pourrait provenir par exemple de la « Commission des services régionaux ». Une première occasion d'échanges sur le sujet pourrait avoir lieu sous la forme d'une conférence avec les représentants de la santé et du mieux-être pour discuter de soutien et de collaboration.

Puisque les municipalités sont la forme de gouvernement la plus près des citoyens et citoyennes, peut-être y aurait-il lieu de leur accorder une plus grande place dans le secteur de la santé et du mieux-être des populations. Et si cette responsabilité supplémentaire leur est accordée, elle devra être accompagnée des ressources nécessaires.

3

ANNEXES

3.1 TABLEAUX DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

VEUILLEZ IDENTIFIER LES INFRASTRUCTURES DONT DISPOSE VOTRE MUNICIPALITÉ

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Piscine intérieure.....	5	20%
Piscine extérieure.....	9	36%
Piste de marche.....	17	68%
Piste de vélo et vélo de montagne.....	15	60%
Terrain tennis.....	17	68%
Terrain basketball.....	7	28%
Terrain soccer.....	19	76%
Terrain balle-molle.....	18	72%
Gymnase.....	16	64%
Parc à planche à roulettes.....	9	36%
Marina/quai.....	10	40%
Terrain d'athlétisme.....	12	48%
Terrain de jeux pour enfants.....	23	92%
Parc et jardin public.....	17	68%
Centre de conditionnement physique / pavillon sportif.....	7	28%
Jardin communautaire.....	9	36%
Salle communautaire.....	20	80%
Autre.....	12	48%

QUELS SONT LES SERVICES OU PROGRAMMES DE SANTÉ
ET MIEUX-ÊTRE QU'OFFRE VOTRE MUNICIPALITÉ À SES CITOYENS?

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Ateliers/conférences/cours sur un sujet dans le domaine de la santé et du mieux-être.....	10	40%
Mise à disposition des infrastructures de la municipalité	21	84%
Offre de programmation de sports et loisirs – grand public	14	56%
Offre de programmation de sports et loisirs spécifiquement destinée aux aînés(e)s.....	10	40%
Offre de programmation de sports et loisirs spécifiquement destinée aux enfants et adolescents	12	48%
Camps de jour pour enfants et adolescents pendant la saison estivale	13	52%
Mise à disposition de professionnel de la santé spécialiste en sport et santé.....	4	16%
Financement de clubs et organisations.....	10	40%
Appui administratif et conseils pour les clubs/organisations/ autres qui offrent des activités et services de santé et mieux-être	14	56%
Autre	3	12%

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS/INITIATIVES QUE MET EN
PLACE VOTRE MUNICIPALITÉ POUR RETENIR OU INCITER LES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ À Y OFFRIR LEURS SERVICES?

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Mise à disposition gratuite de bureau/espace de travail.....	11	44%
Comité d'accueil et d'intégration	5	20%
Incitatif financier.....	3	12%
Autre	6	24%

VOTRE MUNICIPALITÉ OFFRE-T-ELLE OU
APPUIE-T-ELLE LES SERVICES DE SANTÉ CURATIFS?

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Non.....	20	80%
Oui.....	5	20%

DANS VOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE MUNICIPALE, Y A-T-IL UNE ENTITÉ QUI
ŒUVRE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET AU MIEUX-ÊTRE DE VOTRE POPULATION?

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Non.....	12	48%
Oui.....	13	52%

LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE ONT-ILS UNE PLACE DANS LE PLAN
DE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE MUNICIPALITÉ OU DANS VOTRE PLAN STRATÉGIQUE?

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Non.....	9	36%
Oui.....	16	64%

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBSTACLES À L'OFFRE DE SERVICES
DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ?

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Ressources financières	22	88%
Ressources humaines	20	80%
Autre	2	8%

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE NIVEAU D'ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES

	ENSEMBLE DES RÉPONSES					MOYENNE
	Complètement en accord	En accord	En désaccord	Complètement en désaccord	Ne sait pas/Ne s'applique pas	
	4	3	2	1	1	
Les citoyens utilisent les services de santé et de mieux-être offerts par la municipalité.	7	12	0	0	6	3.37
Les citoyens utilisent les installations et les infrastructures de la municipalité pour des activités de santé et mieux-être.	13	11	0	0	1	3.54
Les citoyens contribuent volontairement (bénévolat) aux activités de santé et de mieux-être de la municipalité.	7	11	3	1	3	3.09

QUI SONT VOS PRINCIPAUX PARTENAIRES DANS L'OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ?

ENSEMBLE DES RÉPONSES	#	%
Autres municipalités.....	8	32%
Associations	13	52%
Organismes, clubs.....	18	72%
Hôpitaux, cliniques de santé.....	12	48%
Écoles, collèges, universités	11	44%
Réseau de santé Vitalité.....	14	56%
Autre	6	24%

3.2 GUIDE D'ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

La Société Santé et Mieux-être en français Nouveau-Brunswick (SSMFNB), a récemment décidé d'entreprendre une étude exploratoire sur l'implication des municipalités francophones dans la promotion et l'offre des services de santé et de mieux-être au Nouveau-Brunswick. Puisque les municipalités sont reconnues pour être près des citoyens, la SSMEFNB, en collaboration avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) et le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick (MACS-NB) a jugé bon d'étudier l'implication des municipalités dans le mieux-être et la promotion de l'offre de services de santé en français de la province.

Votre municipalité a été retenue pour une entrevue téléphonique d'une quinzaine de minutes afin d'identifier les initiatives de mieux-être et de promotion de l'offre de service de santé en français de votre municipalité (ex : services aux aînés, ateliers sur le mieux-être et la santé, programmation de sports et loisirs, infrastructures, etc.). Il s'agit d'une étape importante qui permettra de valider les thèmes du sondage par internet auquel l'ensemble des municipalités de AFMNB seront invités à participer.

Les sept (7) questions qui suivent porteront sur les aspects suivants reliés à la santé et au mieux-être dans votre municipalité, soit :

- La promotion de la santé et du mieux-être;
- La restauration (ou le curatif) de la santé et du mieux-être;
- Les infrastructures de santé et de mieux-être;
- La ou les politiques en matière de santé et de mieux-être;
- Votre plan municipal ou stratégique en lien avec la santé et le mieux-être;
- La vision de votre municipalité en matière de santé et de mieux-être, et;
- La collaboration entre municipalités vis-à-vis la santé et le mieux-être.

Nous vous remercions encore une fois pour votre collaboration à cette étude !

Pour toutes informations additionnelles sur l'étude en cours, nous vous encourageons à communiquer avec Gaëlle Vanbrugghe au gvanbrugghe@pgf.ca ou au 1.800.575.9118 poste 228.

1. En tant que municipalité, offrez-vous ou contribuez-vous à l'offre d'activités de promotion de la santé et du mieux-être ? Si oui, lesquels ? Ex : programmation de sports et loisirs, prêt des salles communautaires pour des activités de santé et/ou mieux-être.

2. En tant que municipalité, offrez-vous ou contribuez-vous à l'offre services de restauration, ou offre de services curatifs, de la santé et du mieux-être ? Si oui, lesquels?
Ex : lieux de rétablissement, services de soutien psychologique

3. En tant que municipalité, possédez-vous des infrastructures propices aux sports et loisirs, et à la pratique du mieux-être en général ? Si oui, lesquelles ?

4. En tant que municipalité, avez-vous une ou des politiques propres à la santé et au mieux-être ?
Ex : politique sur le sport et l'activité physique.

5. Est-ce que la santé et le mieux-être ont une place dans votre plan de développement municipal/stratégique ? Si oui, en quoi cela consiste ?

6. Quelle vision avez-vous pour la santé et le mieux-être dans votre municipalité ?
Ex : Avoir la renommée de « ville en santé »

7. Est-ce que selon vous une plus grande collaboration entre municipalités pourrait aider à augmenter la quantité et la qualité des services de santé et mieux-être offerts par les municipalités ? Quelle pourrait être la forme de cette collaboration ?

